Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20241220-CC2024-251-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/12/2024
Notification : 20/12/2024

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 16 DECEMBRE 2024

RESSOURCES
RESSOURCES HUMAINES

**Modification du tableau des effectifs**

Rapporteur : Caroline VABRE
**N°CC2024-251**

| | |
|---|---|
| Nombre de membres en exercice | **123** |
| Nombre de présents | **70** |
| Nombre de pouvoirs | **14** |
| Votants | **84** |
| Secrétaire de séance : François CENIER | |

L'an 2024, le 16 décembre le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 10 décembre, s'est réuni à Vernouillet sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient présent(e)s :
Mme Virginie QUENTIN (ABONDANT) ; M. Alain CAPERAN (ALLAINVILLE) ; Mme Aliette LEBIHAN (ANET) ; M. Olivier MARLEIX (ANET) ; M. Jacques RIVIERE (AUNAY-SOUS-CRECY) ; M. Laurent DU SARTEL (BERCHERES-SUR-VESGRE) ; Mme Dagmar BERNITT (BEROU-LA-MULOTIERE) ; Mme Ghislaine BARBE (BOISSY-EN-DROUAIS) ; M. Jean-Claude DELANOE (BONCOURT) ; M. Patrice LEROMAIN (BROUE) ; M. Pierre SANIER (BU) ; Mme Dominique DEVOS (CHARPONT) ; M. Emmanuel BRIDRON (CHATAINCOURT) ; M. Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; Mme Anne-Marie MURE-RAVAUD (CHERISY) ; M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLAGES) M. Philippe LECHEVALLIER (DAMPIERRE-SUR-AVRE) ; M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ; Mme Caroline VABRE (DREUX) ; M. Sebastien LEROUX (DREUX) ; M. Pascal ROSSION (DREUX) ; M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; M. Jean-Michel POISSON (DREUX) ; M. Pierre LEPORTIER (EZY SUR EURE) ; M. Jean-Jacques JABIOL (FAVIERES) ; M. Eric DEPUYDT (FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS) ; M. François CENIER (GARANCIERES-EN-DROUAIS) ; Mme Annie STEPHO (GARNAY) ; M. Michel MALHAPPE (GILLES) ; Mme Nathalie VELIN (GUAINVILLE) ; Mme Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE) ; M. Samuel BOVE (LA CHAPELLE- FORAINVILLIERS) ; M. Daniel COLLEU (LA MADELEINE DE NONANCOURT) ; M. Michel CHRISTIAN (LA MANCELIERE) ; Mme Béatrice PIERRON (LE BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES) ; M. Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY) ; M. Didier SIMO (LE MESNIL SIMON) ; M. Dominique GARNIER (LOUVILLIERS-EN-DROUAIS) ; M. Marc AVENARD (LURAY) ; M. Arnaud DEBOISANGER (MAILLEBOIS) ; M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; M. Denis CHERON (MONTREUIL) ; M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; Mme Sylvie CHALLES (ORMOY) ; Mme Clémentine FISSON (OUERRE) ; M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; M. Christophe BESNARD (PRUDEMANCHE) ; Mme Pervenche CHAUVIN (PUISEUX) ; Mme Nathalie MILWARD (ROUVRES) ; M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; M. François FOUGEROL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20241220-CC2024-251-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/12/2024
Notification : 20/12/2024

(SAINTE-GEMME-MORONVAL) ; M. Éric DESLANDES (SAINT-GEORGES-MOTEL) ; M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Hamza SARI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; M. Thomas BAUBION (SERVILLE) ; M. Pascal GUERRIER (THIMERT-GATELLES) ; Mme Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET) ; M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; Mme Nicole MONTIGNY (VERNOUILLET) ; Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) ; M. Joël TRAPATEAU (VERNOUILLET) ; Mme Gisèle QUERITE (VERNOUILLET) ; Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; Mme Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS) ; Mme Danielle TOMIC (VILLEMEUX-SUR-EURE).

Étaient absent(e)s excusé(e)s :

Mme Véronique DETOC (ARDELLES) ; Mme Myriam GALKO (BEAUCHE) ; M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; Mme Géraldine JAMBON (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ;M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; Mme Lydie GUERIN (DREUX) ;Mme Mariam CISSE (DREUX) ;Mme Christine PICARD (DREUX) ; M. Jacques ALIM (DREUX) ;M. Aissa HIRTI (DREUX) ;Mme Amber NIAZ (DREUX) ;Mme Fouzia KAMAL (DREUX) M. Nelson FONSECA (DREUX) ;Mme Valérie VERDIER (DREUX) ;M. Valentino GAMBUTO (DREUX) ;Mme Florence ARCHAMBAUDIERE (DREUX) ;M. Maxime DAVID (DREUX) ;Mme Carine GENTIL (DREUX) ;Mme Marie-Françoise SCAVENNEC (DREUX) ;Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) ; M. Yvain JOUVEAUDUBREUIL (EZY SUR EURE) ; M. Jean-Marc TARDIVENT (GERMAINVILLE) ; M. Arnaud CALLAREC (IVRY-LA-BATAILLE) ; M. Francis PECQUENARD (LA CHAUSSEE-D'IVRY) ; M. Laurent TREMBLAY (LAONS) ; M. Stéphane HUET (LE BOULLAY-MIVOYE) ; M. Guillaume BARAT (LES CHATELETS) ; M. Thierry LAINE (LOUYE) Mme Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE) ; M. Benoit LUCAS (REVERCOURT) ; Mme Caroline BARRE (SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS) ; M. Pascal BAELEN (SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT) ; M. Philippe DUMAS (SAINT-OUEN-MARCHEFROY) ; M. Christian ALBERT (SAULNIERES) ; M. Patrick GOURDES (SAUSSAY) M. Thomas LANGE (SERAZEREUX) ; M. Gilbert GALLAND (SOREL-MOUSSEL) ; M. Christian BERTHELIER (TREON) ; M. Youssef LAMRINI (VERNOUILLET).

Pouvoirs :

M. Didier ARNOULT (CRECY-COUVE) donne pouvoir à M. François CENIER (GARANCIERES EN DROUAIS) ; M. Talal ABDELKADER (DREUX) donne pouvoir à M. Sébastien LEROUX (DREUX) ; Mme Chantal DESEYNE (DREUX) donne pouvoir à M. Jean-Michel POISSON (DREUX) ; Mme Sophie WILLEMIN (DREUX) donne pouvoir à Mme Caroline VABRE (DREUX) ; Mme Josette PHILIPPE (DREUX) donne pouvoir à M. Pascal ROSSION (DREUX) ; M. Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN) donne pouvoir à M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; Mme Dominique DUVAL (EZY SUR EURE) donne pouvoir à M. PIERRE LEPORTIER (EZY-SUR-EURE) ; Mme Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) donne pouvoir à Mme Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-DROUAIS) donne pouvoir à M. Marc AVENARD (LURAY) ; M. Jean-Louis GODEFROY (RUEIL-LA-GADELIERE) donne pouvoir à M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; Mme Jocelyne JOUCQUE (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) donne pouvoir à M. Pascal ARTECHA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERÊTS) ; M. Christophe HELIAS (SAINT-MAIXME-HAUTERIVE) donne pouvoir à M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERÊTS) ; M. Jean-Pierre RICHARD (VERNOUILLET) donne pouvoir à M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; Mme Mélinda BOUGRARA (VERNOUILLET) donne pouvoir à Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20241220-CC2024-251-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/12/2024
Notification : 20/12/2024

**Il a été exposé que,**

Afin de doter la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux des moyens humains nécessaires au bon fonctionnement des services, il est proposé les créations de postes ci-après et valorisées au BP 2025 :

1. **Au sein du Pôle Développement et Aménagement :**

- *création d'un poste de chargé de mission « aménagement quartier spectaculaire »* relevant de la catégorie A – grade d'attaché ou ingénieur territorial (filière administrative ou technique) à temps complet
- *création d'un poste de chargé de mission « campus connecté »* relevant de la catégorie A ou B – grade d'attaché territorial ou rédacteur territorial (filière administrative) à temps complet

2. **Au sein de la Direction générale des services :**

- *création d'un poste de chargé de projet « modernisation numérique »* relevant de la catégorie B – grade de rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur territorial, technicien principal de 2ème classe ou technicien territorial (filière administrative ou technique) à temps complet

3. **Au sein du Pôle Technique :**

- *création d'un poste d'agent de régie bâtiment* relevant de la catégorie C –grade d'adjoint technique principal de 2ème classe (filière technique) à temps complet
- *création d'un poste de chauffeur poids lourds (points d'apports volontaires)* relevant de la catégorie C – grade d'adjoint technique principal de 2ème classe (filière technique) à temps complet
- *création de trois postes de chauffeurs poids lourds (collecte en porte à porte)* relevant de la catégorie C – grade d'adjoint technique principal de 2ème classe (filière technique) à temps complet, nécessaires dans le cadre de la refonte des tournées de collecte
- *création de quatre postes de ripeurs (collecte en porte à porte)* relevant de la catégorie C –grade d'adjoint technique principal de 2ème classe (filière technique) à temps complet, nécessaires dans le cadre de la refonte des tournées de collecte
- *création d'un poste de régisseur* relevant de la catégorie C – grade d'agent de maîtrise territorial (filière technique) à temps complet
- *création d'un poste de gestionnaire suivi des contrats* relevant de la catégorie A ou B – grade d'attaché territorial, rédacteur principal de 2ème classe ou rédacteur territorial (filière administrative) à temps complet

4. **Au sein de la Direction de la Communication :**

- *création d'un poste de chargé de communication « environnement* » relevant de la catégorie A – grade d'attaché territorial (filière administrative) à temps complet

5. **Au sein du Pôle Services à la Population :**

- *création d'un poste de coordinateur bassin au sein de la piscine de Saint Rémy sur Avre* relevant de la catégorie B – grade d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 2ème classe ou éducateur des activités physiques et sportives territorial (filière sportive) à temps complet

6. **Au sein du Pôle Ressources :**

- *création d'un poste de technicien support informatique* relevant de la catégorie B – grade de technicien principal de 2ème classe (filière technique) à temps complet afin de permettre la nomination d'un collaborateur non titulaire de l'agglo sur ce grade après la réussite au concours correspondant

A l'exception du poste de chargé de projet modernisation numérique qui ne pourra être pourvu que par un agent non titulaire, les autres postes susvisés pourront être pourvus par un fonctionnaire titulaire ou un contractuel à défaut ; la rémunération des candidats retenus sera fonction de leur expérience, de leur niveau de diplôme, des grilles indiciaires en vigueur et du régime indemnitaire mis en œuvre au sein de l'Agglo du Pays de Dreux.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20241220-CC2024-251-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/12/2024
Notification : 20/12/2024

Par ailleurs, afin de permettre l'avancement au grade supérieur de plusieurs collaborateurs de l'Agglo du Pays de Dreux, il est proposé de créer les 7 postes suivants :

| FILIERES | CAT | CREATIONS DE POSTE A TEMPS COMPLET |
|---|---|---|
| Administrative | B | Rédacteur principal 2ème classe |
| | C | Adjoint administratif principal de 2ème classe |
| Animation | C | Adjoint d'animation principal de 1ère classe |
| Technique | C | Adjoint technique principal de 2ème classe |
| Sociale | A | Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle |
| Culturelle | C | 2 postes d'adjoint du patrimoine principal de 1ère classe |

***VU** les crédits budgétaires alloués au chapitre 012 au titre de l'année 2025.*

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire à l'unanimité des suffrages exprimés :

**ARTICLE 1 :** **AUTORISE** la création des 24 postes détaillés ci-dessus ;
**ARTICLE 2 :** **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tous les actes afférents à ces créations.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

| | |
|---|---|
| Acte publié le : 20/12/2024<br><br>La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 ET R.421-5 du code de justice administrative. | **POUR EXTRAIT CONFORME**<br>**Dreux, le 20/12/2024**<br><br>**Gérard SOURISSEAU**<br>**Président**<br><br>**François CENIER**<br>**Secrétaire de séance** |